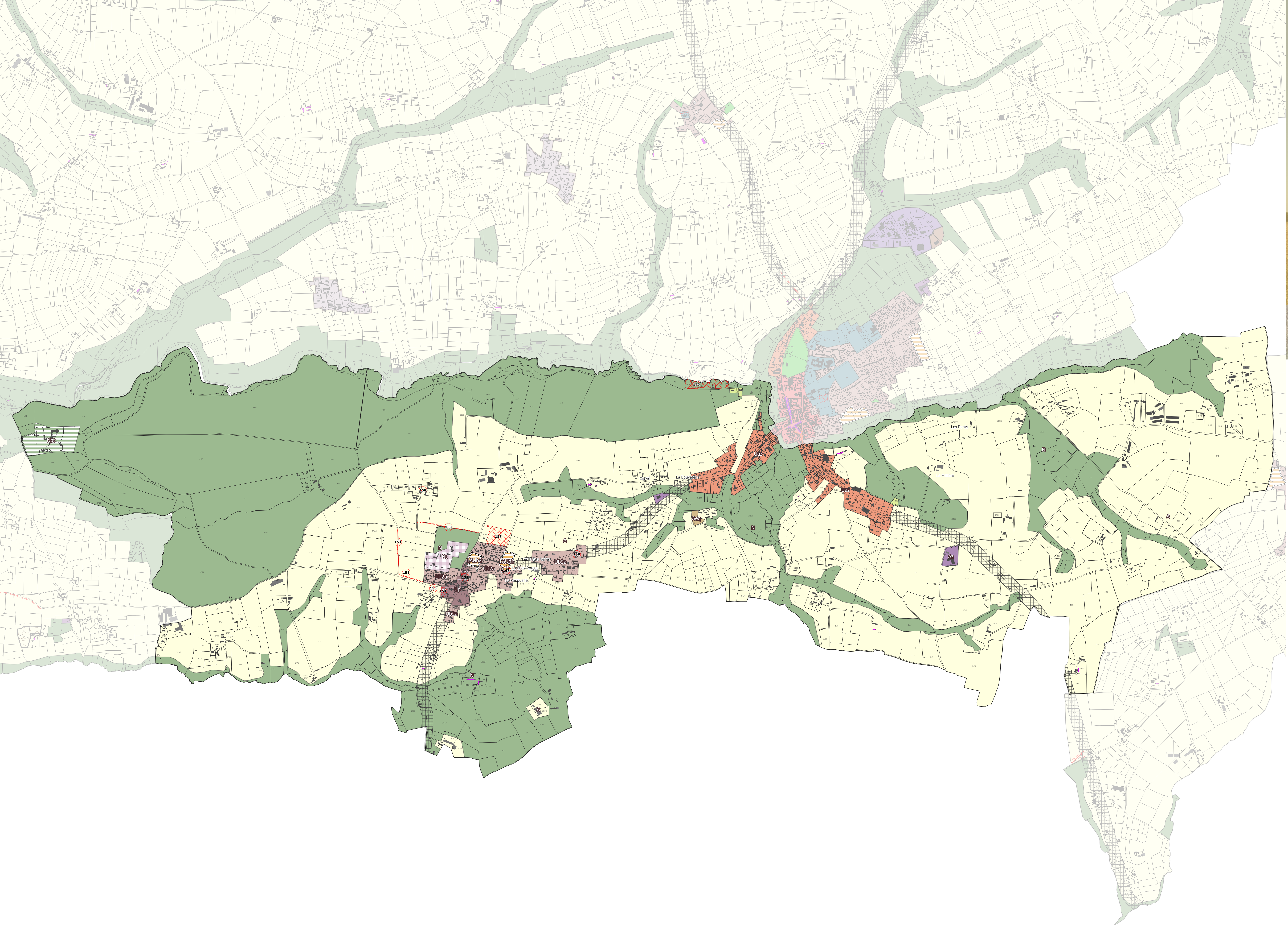




Granville Terre & Mer

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique n°1

Zonage

LA LUCERNE D'OUTREMER

Présent le 29 mai 2018

Arrêté le

Enquête publique

Approuvé le

Norm du Prés. de GTM

Pièce n°

1

2

3

4

5



Commune de Granville

Commune de Lucerne

Commune de Saint-Pair-sur-Mer

Commune de Saint-Pierre

Commune de Saint-Vincent

1. ZONES

Zone Urbaine (U)

- Ua2 : centre-bourg des autres communes
- Uaz : Secteur mixte (habitat, activités économiques, etc.)
- Uba : secteur résidentiel (commerce autorisé)
- Up : secteur urbain patrimonial

Zone à Urbaniser (AU)

- 1AUH2 : zone à urbaniser à vocation d'habitat sur les communes hors Bréhal, Donville-les-Bains, Granville et Saint-Pair-sur-Mer

Zone Agricole (A)

- A : zone agricole
- Ae : activité équestre
- Az : Secteur identifiant une activité économique en zone agricole

Zone Naturelle (N)

- N : zone naturelle
- Npt : zone naturelle patrimoniale
- Nt : secteur naturel touristique

2. PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé (L.151-41 CU)
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (L.151-6, L.151-7 et R.151-8 CU)
- Bâtiment pouvant changer de destination

3. HABILLAGE

- Limites parcellaires
- Bâti dur
- Bâti léger

4. AUTRES INFORMATIONS

- Recul le long des axes de circulation (règlement départemental de voirie)

N° ER (voir plan)	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
147	aménagement voirie	Commune	587
148	aménagement voirie	Commune	20
149	extension STEP	sivu Plotin	13063
150	chemin piéton	Commune	1779
151	chemin piéton	Commune	1122
152	aménagement urbain	Commune	192
153	chemin piéton	Commune	830
154	parking et élargissement voirie	Commune	847
155	zone tampon pluvial	Commune	330
156	aménagement urbain	Commune	176
157	parkinf fête communal	Commune	16901
158	alignement de voirie	Commune	148

Plan de zonage n°1
Version pour arrêté